

Bachelier en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PHYSIOTHÉRAPIE 2			
Code	PAKN3B81KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphane BAQUET (stephane.baquet@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

A travers cette Unité d'Enseignement, l'étudiant complètera sa formation en physiothérapie par une approche plus spécifique de ces techniques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'acquérir la suite des notions théoriques de base de la physiothérapie ; de compléter ses connaissances par une approche pratique en proposant différents programmes de traitement en fonction d'une pathologie énoncée et par une utilisation correcte du matériel mis à sa disposition.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B81KINA Physiothérapie 2 20 h / 2 C

Contenu

1. Partie théorique sur les différents outils et principes utilisés en physiothérapie
2. Partie pratique: Découverte de certains appareils de physiothérapie et réflexion sur diverses stratégies thérapeutiques les mettant en scène en fonction de pathologies courantes.

Partie Théorique :

- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes mécaniques : Infrasons; Vibrations sonores; Ultrasons;

Thérapies par ondes de choc extracorporelles

- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes électromagnétiques: Ondes courtes et centimétriques;

Rayons infrarouges; Rayons ultraviolets...

- Notions complémentaires : thermothérapie, cryothérapie, myofeedback...

- Rappel des notions d'électrothérapie : TENS (préparation aux séances de travaux pratiques)

- Exposés d'intervenants externes (représentants de firmes, kinésithérapeutes...)

Partie pratique :

- Utilisation des appareils pour proposer divers traitements de physiothérapie - Pratique à partir de cas cliniques - Présentations orales des travaux effectués par groupes.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support "PowerPoint", questions-réponses...)

- Rappel des notions théoriques de base

- Travaux Pratiques : apprentissage de l'utilisation de certains appareils de physiothérapie, réflexions sur base de cas cliniques avec proposition d'un protocole de traitement et mise en pratique de ce traitement

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours magistral (Support "PowerPoint", questions-réponses...)

- Rappel des notions théoriques de base

- Travaux Pratiques : apprentissage de l'utilisation de certains appareils de physiothérapie, réflexions sur base de cas cliniques avec proposition d'un protocole de traitement et mise en pratique de ce traitement

Ouvrages de référence

Crepon, F. (2002).Electrophysiothérapie et rééducation fonctionnelle. Frison-Roche. - Roques, Ch-F. (1997). Pratique de l'électrothérapie. Paris ; New York : Springer.

- De Bisschop, G. & De Bisschop, E. (1999). Electrophysiothérapie. Masson.

Supports

Support théorique PDF disponible sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen Oral et simultanément Pratique sur 20.

Questions sur la théorie vue au cours.

Questions pratiques sur les différentes mises en situation au cours pratique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la 1/2 unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les

examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).